



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Saint-Pierre, le 16 novembre 2015

COMMUNIQUE DE LA PREFECTURE

Le service des anciens combattants de la préfecture et la délégation du souvenir français sur l'archipel remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à l'effort de mémoire de solidarité lors des journées du Bleuet de France organisées à l'occasion du 97^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre.

La sensibilisation au symbole du bleuet a permis de collecter la somme de 1573,43 €. Ces fonds seront remis à l'office national des anciens combattants. Ils permettront d'abonder les fonds destinés aux œuvres sociales et aux actions de mémoire.